



Évaluer l'efficacité de la gestion des biens logiciels

Vos paramètres d'évaluation de la gouvernance, des coûts, de l'efficacité et de la sécurité suffisent-ils?

Introduction

La gestion efficace des biens logiciels englobe les pratiques, les effectifs, les processus et les technologies nécessaires pour gérer tous les aspects relatifs aux biens logiciels d'une entreprise durant leur cycle de vie. Elle est essentielle pour les sociétés modernes, surtout les grandes entreprises qui ont des portefeuilles de logiciels complexes comportant plusieurs applications intégrées ou virtuelles. En effet, les logiciels représentent souvent une part importante des dépenses en TI de ces entreprises, ce qui amène nombre d'entre elles à se demander comment la gestion des biens logiciels pourrait les aider à atténuer les risques et leur fournir des occasions d'améliorer leur gestion des coûts et leur efficacité. ➤



Les entreprises possédant un vaste portefeuille de logiciels ont divers défis à relever en matière de gestion. La licence de chaque actif comporte des modalités spécifiques et souvent complexes qui peuvent se transformer en cauchemars pour ceux qui en assurent le suivi et contrôlent les versions. De plus, l'environnement matériel peut compliquer encore davantage les choses. Par exemple, la virtualisation matérielle, qui permet à plusieurs actifs d'utiliser des logiciels déployés dans un seul hôte physique (ou plusieurs hôtes),

peut occasionner de nouveaux frais de licence et imposer des modalités que les entreprises font souvent l'erreur d'ignorer.

En plus de répondre aux exigences et aux défis de conformité, les entreprises qui ne gèrent pas adéquatement leurs biens logiciels ont du mal à profiter des avantages découlant de l'optimisation, de la réduction des coûts et de l'augmentation de l'efficacité. Par exemple, certaines continuent à régler leurs problèmes en investissant encore plus dans l'achat de nouveaux logiciels simplement parce qu'elles ne réussissent pas à gérer efficacement ceux qu'elles possèdent déjà. D'autres ne vérifient pas qui utilise leurs logiciels, ratant ainsi une occasion d'économiser en transférant les licences inactives à de nouveaux utilisateurs.

Pour aider les entreprises à évaluer la solidité de leur programme de gestion des biens logiciels, nous avons préparé le questionnaire suivant. En examinant vos capacités dans les domaines de la gouvernance, des coûts, de la conformité, de l'efficacité et de la sécurité, vous comprendrez mieux ce que vous devez faire pour élaborer un programme de gestion des biens logiciels qui répond aux exigences de l'environnement d'édition complexe d'aujourd'hui.

« Beaucoup d'entreprises ont dû payer des pénalités imprévues parce qu'elles ne géraient pas adéquatement leurs logiciels. Un bon programme de gestion des biens logiciels peut vraiment les aider à éviter de tels écueils, notamment en clarifiant et en interprétant les conditions de licence, en assurant le suivi de la durée des contrats ou en montrant aux éditeurs qu'elles s'attaquent de façon proactive à leurs problèmes de gestion de licence, réduisant ainsi le risque de subir un audit logiciel. »

Nathan Spitse

Conseils en gestions des risques

Leader national du groupe Gestion des logiciels

Évaluer le degré de maturité de votre programme de gestion des biens logiciels



Le questionnaire qui suit est un outil conçu pour aider les entreprises à évaluer la solidité de leur programme de gestion des biens logiciels. En répondant à neuf questions, vous déterminerez les pratiques que vous pouvez améliorer et les moyens que vous pouvez prendre pour que vos biens logiciels représentent vraiment des actifs, non des passifs.

Voyons d'abord notre échelle de maturité de la gestion des biens logiciels.

Maturité élevée

Géré et optimisé

- Les processus sont clairement définis, documentés et appliqués uniformément, dans la plupart des cas, dans toutes les unités d'affaires.
- Les processus sont révisés périodiquement et améliorés uniformément.
- Les capacités sont rehaussées et constamment améliorées.
- Les responsabilités et les obligations relatives au rendement du secteur fonctionnel sont définies et respectées.
- D'autres intervenants de soutien sont constamment consultés ou informés de tout changement aux processus.

Maturité modérée

Reproductible

- Les processus sont structurés et reproductibles dans la plupart des cas.
- Les processus peuvent être définis et documentés.
- Les processus et les activités ne sont pas normalisés ou appliqués uniformément dans toutes les unités d'affaires.
- Du matériel de soutien et des modèles peuvent être utilisés.
- Les responsabilités et les obligations relatives au rendement du secteur fonctionnel sont définies.

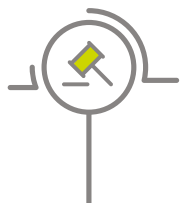
Maturité faible

Inexistant ou au stade initial

- Aucun processus n'est utilisé par l'équipe centrale de gestion des biens logiciels ou les unités d'affaires.
- Les processus ne sont pas définis ni documentés, et la plupart sont manuels.
- Aucune capacité n'existe au sein de l'équipe centrale de gestion des biens logiciels ou des unités d'affaires.
- Tout repose sur les capacités individuelles et les communications verbales.
- Les responsabilités et les obligations relatives au rendement du secteur fonctionnel sont parfois mal définies.

Questionnaire

Le questionnaire suivant vous aidera à évaluer où se situe votre entreprise sur cette échelle :



Gouvernance

Question n° 1

La gestion des biens logiciels est-elle une entité distincte de votre entreprise comportant des obligations claires, des rôles bien définis et des responsabilités établies



Maturité élevée ou modérée

A : oui, la gestion des biens logiciels est une fonction spécifique et bien définie de l'entreprise.



Maturité faible

B : non, la gestion des biens logiciels fait partie d'une autre fonction.



Coûts

Question n° 2

Êtes-vous capable de mesurer et de gérer les coûts liés au cycle de vie complet d'un actif logiciel (prévisions, approvisionnement, déploiement, maintenance et mise hors service)?



Maturité élevée

A : oui, nous avons une fonction mature de gestion des biens logiciels (comprenant des effectifs, des processus et des technologies) qui surveille la conformité contractuelle durant le cycle de vie des logiciels, évite les pénalités de licence et nous procure des économies en optimisant nos logiciels.



Maturité modérée

B : nous utilisons des contrôles ponctuels des biens logiciels qui traitent principalement de la conformité et s'attardent peu à l'optimisation des coûts.



Maturité faible

C : nous n'avons aucun programme proactif de gestion des biens logiciels.



Coûts

Question n° 3

Quand vous acquérez un logiciel, vérifiez-vous si votre entreprise possède déjà des licences disponibles? Validez-vous les besoins de l'entreprise avant de vous procurer un logiciel?

☐

Maturité élevée ou modérée

A : oui, nous dressons l'inventaire de nos logiciels actifs et réalisons toujours une analyse de rentabilité avant de faire un achat.

☐

Maturité faible

B : non, nous disposons d'un processus d'approvisionnement pour l'achat de logiciels, mais il n'est pas intégré à notre programme de gestion des biens logiciels.

Question n° 4

Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle fait l'objet d'un examen de la conformité de la part d'un éditeur de logiciels?

☐

Maturité élevée

A : oui, notre entreprise a fait l'objet d'un examen de conformité d'un éditeur de logiciels, mais aucun passif financier n'a été décelé.

☐

Maturité modérée

B : oui, nous avons fait l'objet d'un audit qui a décelé un passif financier.

☐

Maturité faible

C : non, nous n'avons fait l'objet d'aucun audit logiciel.



Conformité

Question n° 5

Quelles mesures actives prenez-vous pour limiter les risques commerciaux et légaux liés à la non-conformité aux licences de logiciels?



Maturité élevée

A : nous avons un programme mature de gestion des biens logiciels qui assure activement notre conformité.



Maturité élevée ou modérée

B : nous avons programmé des évaluations régulières et normalisées qui nous permettent de valider nos actifs et notre utilisation.



Maturité modérée

C : nous procédons à des évaluations ponctuelles ou informelles, réalisées par une équipe interne ou un sous-traitant.



Maturité faible

D : nous ne gérons pas de façon proactive notre conformité aux licences de logiciels.

Question n° 6

Comment votre entreprise intègre-t-elle la gestion de la configuration matérielle aux environnements de conformité de vos logiciels?



Maturité élevée

A : tous nos projets de configuration matérielle intègrent dans leur cycle de vie un volet de gestion des logiciels.



Maturité modérée

B : nous évaluons la mise en œuvre des logiciels une fois que le matériel est mis en service, puis nous faisons des recommandations et des changements au besoin.



Maturité faible

C : nous gérons notre conformité aux licences de logiciels de façon réactive, en agissant uniquement si une exigence spécifique est détectée.



Efficiency

Question n° 7

Comment la gestion des biens logiciels est-elle exécutée dans l'entreprise, par exemple dans les groupes des TI et les opérations?



Maturité élevée

A : tous les aspects de la gestion des biens logiciels, y compris l'approvisionnement, l'entretien et la mise hors service, sont exécutés et gérés de façon centralisée.



Maturité modérée

B : la gestion des biens logiciels est centralisée, mais les groupes locaux sont libres de prendre leurs propres décisions à cet égard.



Maturité faible

C : Les responsabilités, décisions et capacités relatives à la gestion des biens logiciels sont distribuées au sein de l'entreprise.

« Les licences seront toujours complexes, et les licences hybrides intégrant des modèles basés sur l'utilisation et le dispositif seront de plus en plus utilisées. »

Gartner





Sécurité

Question n° 8

Votre programme de gestion des biens logiciels recherche-t-il activement les logiciels non protégés ou désuets utilisés au sein de l'entreprise?



Maturité élevée

A : oui, nous recherchons activement les versions de logiciels désuètes ou dont la maintenance n'est pas assurée au sein de notre infrastructure opérationnelle, et nous avons des mesures de suivi et de correction appropriées.



Maturité faible

B : non, nous gérons de façon réactive les versions de logiciels désuètes ou dont la maintenance n'est pas assurée au sein de notre infrastructure opérationnelle.

Question n° 9

Vos capacités actuelles de gestion des biens logiciels sont-elles intégrées à vos capacités de sécurité des TI afin de vous permettre de mieux repérer les vulnérabilités de vos logiciels?



Maturité élevée

A : oui, ces deux fonctions organisationnelles communiquent officiellement entre elles afin que tous les problèmes liés à la sécurité des logiciels soient transmis et fassent l'objet de mesures conjointes de correction et de suivi.



Maturité faible

B : non, ces deux fonctions ne communiquent pas entre elles actuellement.



L'adoption d'un programme solide de gestion des biens logiciels est une démarche qui rapporte

À l'heure où les modalités des licences de logiciels sont de plus en plus complexes, où le déploiement est difficile et où les audits des éditeurs sont plus fréquents, les entreprises qui accordent une grande attention aux risques veulent accroître la maturité de leur programme de gestion des biens logiciels. Or, elles trouvent souvent ce processus plus ardu que prévu pour un certain nombre de raisons, notamment :

- l'incapacité des leaders clés à bien comprendre l'analyse de rentabilité;
- le manque de responsabilisation des parties prenantes;
- la diversité des portefeuilles de logiciels et les changements continus qui y sont apportés;
- l'écart entre les activités des TI et les exigences de licences connexes;
- les solutions technologiques variables et les environnements des TI complexes;
- une gouvernance insuffisante;
- un manque de ressources internes de gestion des biens logiciels.

Vous pouvez accroître la maturité de votre programme de gestion des biens logiciels en instaurant une initiative interne avec l'aide de professionnels en évaluation et en élaboration de programmes de gestion des biens logiciels ou en impartissant totalement cette démarche à une équipe d'experts. Peu importe l'option choisie, l'important est d'améliorer votre position dans ce domaine et de vous adapter à l'environnement logiciel d'aujourd'hui.

Les économies potentielles sont habituellement difficiles à repérer en l'absence de processus et de contrôles solides de gestion des biens logiciels. Gartner estime qu'un programme efficace de gestion des biens logiciels peut réduire jusqu'à 30 pour cent le coût des biens logiciels durant leur cycle de vie.



Personne-ressources

Pour en savoir plus sur la façon dont un programme efficace de gestion des biens logiciels peut aider votre entreprise à réduire ses coûts, à accroître son efficacité et à améliorer sa conformité, veuillez communiquer avec :

Nathan Spitse

Associé

Conseils en gestions des risques

Leader national du groupe Gestion des logiciels

nspitse@deloitte.ca

Deloitte.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Conçu et produit par le Service de conception graphique de Deloitte, Canada.17-4878V